

Autorisation préfectorale accordée à la SA SUPERIOR d'exploiter un entrepôt de bagages à main, 7 rue Thomas Edison - Information du Conseil Municipal

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans sa séance en date du 2 novembre 1998, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la demande formulée par M. le Président Directeur Général de la SA SUPERIOR, en vue d'exploiter un entrepôt de produits finis, Zone Industrielle des Tilleroyes à Besançon.

Le 7 mai 1999, le Conseil Départemental d'Hygiène a émis un avis favorable à ce projet et un arrêté préfectoral d'autorisation a été pris le 14 juin 1999 précisant les conditions à respecter par l'exploitant pour exercer cette activité.

Conformément à la réglementation, le Conseil Municipal est informé de cette autorisation.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 24 septembre 1999.